

communiqué

À : À tous le personnel
Aux familles et proches aidants
Aux visiteurs
Aux locataires de la RPA

DE : Direction générale

OBJET : ACCÈS À LA RÉSIDENCE ANGELICA

DATE : Le 18 août 2020

Bonjour,

Nous désirons vous informer que dorénavant, il est possible pour le personnel et pour les locataires de la RPA, de pouvoir accéder à la Résidence par la porte extérieure située au rez-de-chaussée. Nous appliquons les mêmes consignes de sécurité sanitaire qu'à l'entrée située au 4^e étage ; contrôle de température, port du masque, lavage des mains, enregistrement, questionnaire sur état de santé, etc.

Le personnel et les locataires de la RPA, peuvent, également continuer d'accéder à la Résidence par la porte principale au 4^e étage.

Pour les familles, proches aidants et visiteurs, nous vous demandons de bien vouloir continuer d'accéder à la Résidence, uniquement par l'entrée principale située au 4^e étage.

Nous vous rappelons les mesures de sécurité sanitaire que nous vous demandons de bien vouloir respecter, autant dans votre intérêt que pour celui de votre entourage :

- **PORT DU MASQUE EN TOUT TEMPS (SUR LES UNITÉS DE VIE ET LORS DE DÉPLACEMENT)**
- **LAVAGE DES MAINS**
- **DISTANCIATION SÉCURITAIRE ET SOCIALE (RESPECT DU 2 MÈTRES)**
- **ÉVITER LES ATTOUPEMENTS (PAR EXEMPLE À LA CAFÉTÉRIA LORS DE LA PRISE DU REPAS)**

Nous joignons une copie de la procédure d'accès et de contrôle des symptômes du personnel et des visiteurs au présent communiqué; afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer à votre supérieur immédiat, si vous avez des questions, des commentaires ou pour plus d'information.

Nous tenons également à préciser, que les mesures de contrôle et de vérification seront renforcées pour nous assurer du respect des consignes de sécurité sanitaires mises en place dans notre organisation.

Merci de votre collaboration.